



Les Mesneux Le mag

Automne 2025

N° 86

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le mois d'octobre marque, comme chaque année, **une période de transition riche en promesses** : la rentrée des classes est désormais achevée et nos associations reprennent leurs activités après l'été.

Je tenais à m'adresser à vous pour **saluer ce renouveau collectif** et rappeler le **rôle essentiel** que chacune et chacun joue dans la vie de notre commune.

A nos enfants, élèves et étudiants, je souhaite une rentrée studieuse et épanouissante.

Les **associations sont le cœur battant de notre vie locale**, qu'elles soient sportives, culturelles ou festives ou qu'elles contribuent à l'embellissement de notre village. Elles offrent des activités et des manifestations indispensables au lien social.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles et responsables associatifs pour leur engagement ; la municipalité poursuivra son soutien par le versement de subventions, la mise à disposition de locaux.

En cette période quelque peu chahutée politiquement où se profile un avenir incertain, la **commune reste la figure emblématique**, la clé de voûte de la démocratie de proximité et un pôle de stabilité.

Vos élus travaillent quotidiennement, avec enthousiasme, pour mener à bien les chantiers et défis entrepris dans la commune car nous avons la certitude qu'ils sont ou seront très utiles pour la collectivité.

La restauration extérieure de l'église est maintenant terminée après 4 années de travaux qui ont permis non seulement de sécuriser et d'embellir l'édifice mais également de redonner à nos habitants et à nos visiteurs un cadre digne, accueillant, sécurisé et durable.

La construction du pôle scolaire avance bien avec le démarrage du second œuvre.

Nous organiserons une **visite avec les enfants de l'école** pour qu'ils puissent commencer à se projeter dans leur nouvel environnement et leurs nouveaux locaux.

La Chambre de Commerce et d'Industrie lance également son projet d'aménagement de **la zone d'activités**.

Ce projet, structurant pour notre commune et pour l'ensemble de notre bassin de vie accueillera des entreprises de secteurs diversifiés : artisanat, commerce, industrie légère et services.

Ce bulletin est la dernière parution pour cette année 2025. Aussi je vous souhaite, dès à présent, à toutes et à tous, **une belle fin d'année pleine d'énergie** pour entreprendre et de convivialité pour partager. Continuons ensemble à faire vivre notre commune avec dynamisme et bienveillance.

J'invite toutes celles et tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à venir à la **cérémonie des « vœux du maire et du conseil municipal »** le **lundi 12 janvier 2026 à 19h** dans la salle polyvalente.

Ce moment convivial sera l'occasion de pouvoir échanger et de répondre à vos interrogations.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Anny DESSOY

La rentrée scolaire 2025-2026



La rentrée scolaire 2025/2026 s'est très bien passée avec des effectifs légèrement en hausse par rapport à la rentrée précédente.

Cette année 81 enfants sont présents à l'école et 75 sont inscrits au service périscolaire mis en place par la mairie à savoir la restauration et la garderie.

La répartition par classe est la suivante :

Maternelle : Madame SAFFRE : 28 élèves (10 PS, 6 MS et 12 GS)

Elémentaire : Madame LEDUCQ : 27 élèves (8 CP, 9 CE1 et 10 CE2)

Madame TRISSON : 26 élèves (16 CM1 et 10 CM2)

L'enseignante de maternelle est assistée par deux ATSEM : Amandine BOHREN et Nathalie FAVREL qui assurent également le service de restauration et de garderie avec la responsable du périscolaire : Lucile PERRIN actuellement en congés de maternité et qui est remplacée par Roselyne DEMONGEOT.

Merci aux enseignantes, aux ATSEM, au personnel périscolaire, aux agents communaux et aux bénévoles qui contribuent chaque jour à la réussite et au bien-être de nos enfants.

AD

La grande lessive



La Semaine nationale du cross scolaire et universitaire est un rendez-vous incontournable avant les vacances de la Toussaint.

Organisée depuis 2004, elle vise à rassembler les cross organisés par les écoles, collèges, lycées et établissements du supérieur autour de valeurs communes, portées par l'athlétisme.

Vendredi 17 octobre dernier, les enfants de l'école du village ont participé à cette course avec en final une remise de médailles pour chaque catégorie d'élémentaire.

Les parents, nombreux, ont encouragé leurs enfants et même quelques-uns se sont associés à leur course.

Il s'agit d'une manifestation d'art participatif qui a eu lieu jeudi 16 octobre.

Ses objectifs généraux sont la promotion de l'éducation, de l'enseignement et de la création artistiques, ainsi que le développement du lien social.

Durant une journée, comme dans les « Grandes lessives » d'autrefois, des réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) de format A4 réalisées par les enfants de l'école du village pour cette occasion sont suspendues, place de la mairie, à des fils tendus, à l'aide de pinces à linge.

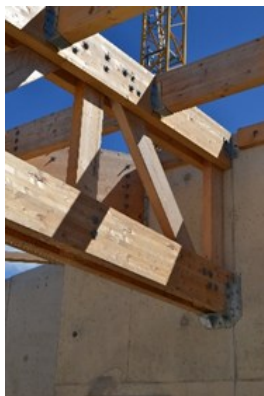
Le cross de l'école





Construction du groupe scolaire

Le gros œuvre du bâtiment se termine et maintenant les entreprises vont commencer l'aménagement de l'intérieur de l'école.



La charpente bois a été installée avant les vacances d'été ; c'est une belle charpente qui va disparaître sous les faux plafonds.

La finition du haut des murs a retardé la pose de la couverture de trois semaines environ.
A la parution de ce bulletin, le bâtiment sera mis hors d'eau.



Avant l'installation des faux plafonds, une opération délicate se déroule : l'isolation par de la laine de verre sur l'ensemble de la couverture et pour terminer, la pose d'une membrane qui contribuera à une parfaite isolation.
Après le doublage des murs par de la laine de verre, la chape sera coulée durant plusieurs jours.
Ensuite viendra le montage des cloisons. L'électricien ainsi que le chauffagiste interviendront après.

La conception des locaux est apte à maintenir de bonnes conditions thermiques, d'éclairage et d'acoustique.

Les journées du Patrimoine

A l'occasion de la 42^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine, l'Eglise Saint-Remi a été ouverte au public les 20 et 21 septembre 2025 après-midi, permettant de voir ou de revoir les objets remarquables qu'elle contient : tableaux, vitraux, statues et autres.

Le feuillet remis aux visiteurs et les différentes fiches descriptives donnaient des explications, contribuant à la connaissance de ces objets ; des bénévoles étaient présents pour accompagner ces visiteurs et répondre à leurs questions.



Les enfants ont pu participer à l'atelier proposé par Coline ; leurs dessins seront exposés dans l'église pendant la période de Noël.

Ce sont plus de 150 personnes qui ont été accueillies et ont pu apprécier l'extérieur restauré et l'intérieur de l'édifice, patrimoine de notre village.

L'église en chiffre

La sauvegarde de notre église a été possible grâce à l'engagement financier de notre commune, l'aide de l'Etat, de la région Grand-Est, du Département de la Marne, du Grand-Reims et de la sauvegarde de l'Art Français. La Fondation du Patrimoine a participé également au financement des travaux grâce aux dons des particuliers.



Montant des travaux		Subventions	
HT	TTC	Publiques *	Particuliers et mécénat
1 207 000,00 €	1 448 400,00 €	640 000,00 €	60 000,00 €

* A noter que l'administration calcule ses subventions selon le montant H.T.

La restauration de l'église va permettre d'attirer des visiteurs et de promouvoir des animations culturelles : organisation de concerts, d'expositions photographiques ou de peintures.

BG

Un nouveau pôle d'activités en plein essor aux Mesneux

Aux portes de Reims, la CCI Marne Ardennes aménage, porte et finance un nouveau parc d'activités de 6,5 hectares, dédié aux entreprises industrielles, artisanales et de services. Un projet ambitieux, pensé pour dynamiser le tissu économique local et offrir aux entreprises un cadre de développement moderne, attractif et durable.



Chiffres clés :

- 6,5 ha dédiés aux activités industrielles, artisanales et de services ;
- 14 lots de 2 005 m² à 7 772 m² ;
- Travaux de viabilisation dès novembre 2025 (9 mois de chantier avec un budget prévisionnel de 1,7 M€ HT) ;
- Commercialisation lancée par la CCI Marne Ardennes : 26 entreprises déjà rencontrées et plusieurs projets en discussion.

Les premières entreprises implantées participeront à la constitution d'une communauté dynamique d'entrepreneurs locaux. Pour faciliter l'accès au parc, des aménagements routiers sont prévus, notamment la réalisation d'un mini-giratoire et d'un tourne-à-gauche sur la route de Reims et du carrefour d'accès sur la route de Bezannes, qui assureront ensuite une accessibilité optimale au parc.

En parallèle, la CCI Marne Ardennes, en collaboration avec l'un de ses partenaires, porte un projet de Village TPE/PME : un ensemble de bâtiments modernes et fonctionnels destiné à héberger des entreprises artisanales, commerciales et de services. Confiée au cabinet AWO, la conception architecturale avance, des réunions de présentation sont prévues dès le début de l'année et le dépôt du permis de construire fin mars 2026.

Situé à l'entrée du parc d'activités, ce futur Village offrira une solution clefs en main pour les petites et moyennes entreprises souhaitant s'implanter rapidement dans un environnement dynamique et intégré à un écosystème entrepreneurial en pleine croissance.

Un territoire d'avenir

Ces deux projets s'inscrivent pleinement dans le plan stratégique 2024-2027 de la CCI Marne Ardennes, qui vise à soutenir la création et le développement des entreprises locales tout en renforçant l'attractivité économique du territoire.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Maxime BAATGE, Conseiller Aménagement, Immobilier, Implantation et Infrastructures.

Email : info@marneardennes.cci.fr

Téléphone : 0 805 29 50 81

L'installation des gens du voyage

Le samedi 30 août, notre commune a été confrontée à une installation illicite de personnes issues de la communauté des gens du voyage sur le terrain appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'installation de plus de 200 caravanes s'est faite en moins de 2 heures, doublant ainsi pratiquement la population de notre village, sous le regard stupéfait des 2 élues et 6 gendarmes de la brigade de Gueux, présents.



Devant l'immobilisme des services de l'Etat, même si j'avais Monsieur le Sous-Préfet au téléphone (alors qu'il était parfaitement au courant de leur désir de s'installer), nous avons bien compris que ces « nouveaux arrivants » resteraient jusqu'au dimanche 14 septembre et qu'il nous appartenait de gérer la situation !

Nous avons alors instauré un dialogue cordial avec le pasteur !

Il a donc fallu gérer la gestion de cette arrivée inopinée car une telle installation crée des risques sanitaires, des problèmes de sécurité et de tranquillité publique pour les habitants et plus encore pour les riverains : demander au Grand Reims la mise en place de conteneurs pour les poubelles, supporter les branchements sauvages sur les bornes à incendie et sur les coffrets électriques et essayer de rassurer la population.



Le 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire, nous avons dû faire face à la présence de parents qui souhaitaient une scolarisation pour leurs enfants.

Il a été impossible de les inscrire ce jour, comme la loi l'exige, car nos classes sont surchargées avec des effectifs à 27 et des locaux exigus.

Le jeudi 4 septembre, l'inspection académique a dépêché une enseignante pour faire la classe à 5 enfants et nous avons mis à disposition une petite salle pour les accueillir.

Ce problème n'est pas nouveau car cette mission évangélique organise un rassemblement dans la région depuis plus de 20 ans et les maires des petites communes (comme la nôtre) tendent le dos chaque année en croisant les doigts pour qu'ils n'aient pas à gérer une telle situation.

Les services de l'Etat sont parfaitement au courant de ce déplacement annuel et rien n'est fait pour essayer d'accueillir ces gens du voyage dans de bonnes conditions.

Depuis plus de 20 ans, aucune aire d'accueil n'a été envisagée dans le Grand Reims (qui a cette compétence et donc cette obligation) pour y accueillir 250 caravanes.

Un terrain de 4 hectares serait nécessaire, aussi nous avons, avec d'autres maires, alerté le Grand Reims et attendons un rendez-vous avec également les services de l'Etat pour éviter que d'autres communes ne se retrouvent face à ce problème.

Mais ce problème n'est-il pas national ?

Anny Dessoy

Le Baby-broc

Organisé par le Comité des fêtes, le BABY'BROC a été apprécié par de nombreuses personnes qui en ont profité pour faire des affaires. Cette année 30 exposants participaient à cette vente.

A la demande de nombreuses personnes, en 2026, un « vide dressing » sera prévu en septembre, ainsi qu'une bourse aux jouets qui aura lieu en novembre.

Roselyne Demongeot





Les élections en 2026

Les élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars 2026**

Attention ! Le mode de scrutin est modifié

Scrutin de liste paritaire

Exit le scrutin majoritaire et les candidatures isolées. Dès 2026, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires comprenant une alternance stricte de candidats de sexe différent (un homme – une femme – un homme... ou une femme – un homme – une femme...).

A l'exception éventuellement des maire et premier adjoint, qui peuvent donc être soit deux hommes soit deux femmes.

Fin du panachage

Lors de l'élection, les électeurs ne pourront plus procéder au panachage. Fini les ajouts, les ratures ou la modification de l'ordre de présentation.

(Source : Association des Maires de la Marne)

Réunion publique d'information sur ces élections

le samedi 15 novembre à 10 h à la salle polyvalente.

Opération tranquillité vacances

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les gendarmes et les policiers veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de :
remplir le formulaire disponible en ligne, l'imprimer et le déposer à votre brigade de gendarmerie avant votre départ.

Bon à savoir

En complément de l'Opération Tranquillité Vacances, les correspondants sûreté de la gendarmerie et de la police nationales proposent des consultations sûreté, destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence. Renseignez-vous auprès du commissariat ou de la brigade de gendarmerie de votre secteur.

La fin d'année aux Mesneux

Les animations sur la place de la mairie auront lieu les
vendredi 12—samedi 13—dimanche 14 et
vendredi 19—samedi 20—dimanche 21 décembre 2025

Les chalets seront ouverts de 16h30 à 19h.



Les Associations

ASC Les Mesneux

Prochaine sortie

Le dimanche 1^{er} février 2026 :

Sortie théâtre à Paris, au Théâtre des Variétés, pour une pièce avec Michel Boujenah : **Toute la famille que j'aime**

Retrouvez toutes les informations utiles sur l'Association Sportive et Culturelle de votre village sur

<http://www.asclesmesneux.fr>
ou utilisez le QR-code



A noter :

L'**Assemblée générale** des adhérents
aura lieu le **vendredi 28 novembre**
à 18 h à la Croisette.

Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise

le repas des Aînés le dimanche 16 novembre

le Noël des enfants le dimanche 14 décembre .

Arrêt sur images



Le goûter de la rentrée offert par la mairie



Les parents, lors de la rentrée des classes



Le retour du sport des classes élémentaires

Le fleurissement durant l'été



Massif rue du Hordon



Allée du Noyer des enfants



Massif rue de la Bouvelette



Massif rond-point rue de Reims-rue des Coutures



Les vendanges 2025

L'année 2025 a été chaude et il n'y a pas eu trop de pluie comme en 2024. Jamais la région Champagne n'avait connu une telle précocité pour le début des vendanges ! Dès le 23 août, sur la région, les premières parcelles étaient récoltées, la pleine cueillette se faisant vers le 25-26 août.

L'état sanitaire de la vigne était bon, la maladie n'était pas là. Les grappes sont saines, homogènes et colorées.

Les premiers jus révèlent un équilibre satisfaisant : le degré était là mais c'est la quantité qui faisait défaut ; nous avons eu du mal à atteindre le quota : une récolte de 9000 kg au lieu des 10000 kg par hectare autorisés.

Les degrés sont exceptionnels, à plus de 10, avec une belle acidité. Une perspective de millésime...

TB

Opération cartouche d'encre



La CAPE (Chouette Association des Parents d'élèves) des Mesneux maintient encore cette année le système de recyclage des cartouches de vos imprimantes jet d'encre (le recyclage des toners n'est pas possible).

Elles seront ensuite revendues pour financer divers projets pédagogiques de notre école.

Vous en avez ?

Plutôt que de les jeter, vous pouvez les déposer dans le bac à votre disposition à l'entrée de la mairie, vous contribuerez au financement d'un moment agréable pour nos enfants du village !



Histoire des sciences et des religions

Savez-vous quel est le point commun entre Henri IV et Jupiter ?
Certains diront que ce sont deux chefs d'état... Mais encore ?
Nous allons le voir, un des points commun est **1610**.

Pour **Henri IV**, chacun le sait, c'est une date tragique (le 14 mai) : une des répliques du séisme de la Saint-Barthélemy, un épisode des guerres de religion ; celles-ci étant pourtant théoriquement terminées depuis 1598 avec les mesures de tolérance de l'Édit de Nantes, mais entretenues par les extrémistes des deux bords et aggravées par des rivalités politiques.

Pour Jupiter, revenons du côté des sciences, avec **Galilée**. C'est en 1610 qu'est paru *Le Messager céleste*, ouvrage dans lequel il décrit ses découvertes ; entre autres :

- la rotation du Soleil autour de son axe ;
- l'anneau de Saturne ;
- les phases de Vénus ;
- 4 satellites de **Jupiter** (appelés pour cette raison satellites galiléens).

L'observation de ces derniers lui permit de confirmer la théorie de Copernic (également prouvée un peu plus tard par Kepler), selon laquelle la Terre tourne autour du Soleil et non l'inverse.

Cette affirmation fut la cause de leurs ennuis avec l'Église – et nous voici revenus du côté de la Religion :

- Paul V condamna en 1616 les idées coperniciennes, contraires aux Écritures ;
- le tribunal de l'Inquisition condamna le livre de Galilée *Dialogue sur les deux principaux systèmes du monde* [celui de Ptolémée, géocentrique, et celui de Copernic, héliocentrique].

Et comment ne pas évoquer Giordano Bruno ? Partisan de la théorie de Copernic, arrêté lui aussi par l'Inquisition, il fut condamné à mort à Rome en 1600 et brûlé vif !

Son sort a peut-être rendu prudent Galilée, qui a préféré abjurer (en 1633) mais a quand même passé la fin de sa vie en résidence surveillée.

Copernic, lui, craignant une réaction des théologiens, avait pris la précaution de ne publier son œuvre que peu avant sa mort en 1543.

Galilée, bien que devenu aveugle – et surveillé – a réussi à publier en 1638 une synthèse de ses travaux : *Discours et démonstrations mathématiques concernant deux nouvelles sciences*.

Pour les amateurs de théâtre (ou de lecture) et de sciences, ce dernier épisode, ainsi que la leçon que donne Galilée à Andréa, son élève, sur le mouvement apparent du Soleil – sans oublier ses déboires avec l'Inquisition - sont décrits (avec humour) dans la pièce de Bertolt Brecht *La Vie de Galilée*.

– o – O – o – O – o – O – o –

A propos de Jupiter, allez donc lui rendre une petite visite !

Le Chemin des planètes

Itinéraire de randonnée d'environ 5 km, que vous pouvez découvrir en détail (carte et descriptif) sur le site visorando.com ou l'application de VisoRando (« Le Chemin des planètes aux Mesneux »).

Après un départ près de la (future) nouvelle école des Mesneux, découvrez le système solaire et ses planètes - à l'échelle humaine - en parcourant les chemins autour du village, au milieu des champs et des vignes.

La randonnée dure entre 1 h 15 et 1 h 30, à quoi il faut ajouter le temps de lecture des panneaux de description des planètes.



La page Littérature

Federico García Lorca (1899 – 1936) a fait partie du printemps poétique espagnol, à l'avènement de la république, entre la chute d'Alphonse XIII (1931) et le coup d'état militaire de juillet 1936.

ARBRISSEAU Arbrisseau sec et vert arbrisseau Elle cueille les olives la fillette au beau visage Le vent, vert-galant des tours, l'a saisie par la taille. Passent quatre cavaliers sur des juments andalouses en costumes bleus et verts avec leur cape en velours. – La belle, viens à Cordoue. Mais elle ne les écoute. Passent trois torerillos minces de taille et pimpants. Leurs habits sont orangés leur épée en vieil argent. – La belle, viens à Cordoue. Mais elle ne les écoute. Et lorsque le soir violet pâlit dans le jour diffus, vint un garçon qui portait roses et myrte de lune. – La belle, viens à Grenade. Mais elle n'écoute pas. Elle cueille les olives la fillette au beau visage avec le bras gris du vent serré autour de sa taille. Arbrisseau sec et vert arbrisseau. <i>CHANSONS - Andaluzas</i>	ORANGE ET CITRON Orange et citron. Bien triste est celle qu'amour tourmente ! Citron et orange. Bien triste es-tu fillette blanche ! Citron. (Comme brillait le soleil blond.) Orange (Sur les cailloux de l'onde.) <i>CHANSONS - Jeux</i>	AUBE Cloches de Cordoue dans le petit jour. Cloches de l'aube à Grenade. Toutes les filles vous entendent, qui pleurent la tendre solea endeuillée. Les jeunes filles de la basse et de la haute Andalousie. Les filles d'Espagne, au pied menu, aux jupes frémissantes, qui ont mis des lumières à tous les carrefours. Oh ! cloches de Cordoue dans le petit jour, et vous, cloches de l'aube à Grenade ! <i>CANTE JONDO – Poème de la solea</i>
	SÉRÉNADE Sur les bords de la rivière voyez la nuit qui se baigne et sur les seins de Lolita meurent d'amour les bouquets. Meurent d'amour les bouquets. La nuit nue chante à voix basse sur les ponts du mois de mars. Lolita au bain se pare dans l'eau saline et le nard. Meurent d'amour les bouquets. La nuit d'anis et d'argent luit sur les toits de la ville. Argent des eaux miroitantes. Anis de tes cuisses blanches. Meurent d'amour les bouquets. <i>CHANSONS – Éros avec canne</i>	FLEUR Le magnifique saule de la pluie pleurait. O la lune ronde sur les branches blanches ! <i>CHANSONS – Chansons de lune</i>
		ADIEU Si je meurs laissez le balcon ouvert. L'enfant mange des oranges. (De mon balcon je le vois.) Le moissonneur fauche le blé. (De mon balcon je l'entends.) Si je meurs laissez le balcon ouvert ! <i>CHANSONS - Outremonde</i>

Federico García Lorca été arrêté et fusillé le 19 août 1936 par les troupes franquistes

Pour aller plus loin que ces trop courts extraits :

Federico García Lorca, *Chansons – Poème du Cante Jondo* [= chant gitan] – *Romancero gitan* – etc.

– o – O – o – O – o – O – o –

Suggestions de lectures :



Philippe Collin, *Le Barman du Ritz* ****

Delia Owens, *Là où chantent les écrevisses* ****

Javier Cercas, *Terra alta* [policiier espagnol] ****

Romain Gary, *Les Racines du ciel* [prix Goncourt 1956, prémonitoire] *****

Les mots croisés de Guy

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										

Horizontalement :

- I- Province espagnole.
- II- Poète espagnol – Sur la neige.
- III- Grenadier voltigeur – Boxeur.
- IV- Ouvrait la fenêtre – Métal dur.
- V- Fruit à l'oreille – Quitte la lande pour un âne – Imposa.
- VI- Ville espagnole.
- VII- Du temps de la vapeur (attention aux yeux !).

Verticalement :

- 1- Province portugaise.
- 2- Romans espagnols.
- 3- Petit docteur – Avec un faon dans un flacon.
- 4- Actinium – Se rendit.
- 5- (De bas en haut) Avant le suffixe.
- 6- Lituanie – La 2^{ème} à Paris.
- 7- Pays – Pronom.
- 8- Le meilleur James Bond.
- 9- Louis ou Philippe mais pas Louis-Philippe – Hugo le connu.
- 10- Sous le bureau.

Solution de la grille du n° 85

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	E	N	U	S		M	A	R	S
II		C	E	R	I	S	E	S		A
III	J	U	P	I	T	E	R		P	T
IV	E	S	T		U		C	A	B	U
V	L		U	R	A	N	U	S		R
VI	L	U	N	I	T	A	R	I	E	N
VII	Y	V	E	S		T	E	R	R	E



Opération Chocolats de la CAPE : Soutenons nos enfants en douceur !

La CAPE (Chouette Association des Parents d'Élèves) des Mesneux lance, comme chaque année, son opération chocolat pour soutenir les projets pédagogiques et les activités des écoles.
Cette initiative est une occasion gourmande de participer à la vie de notre établissement tout en se faisant plaisir !

Comment ça marche ?

C'est très simple ! Vous pouvez passer commande via le bon de commande qui est inséré dans ce bulletin ou en ligne via le QR code ci-dessous.

Plusieurs assortiments de chocolats sont disponibles, adaptés à tous les goûts et tous les budgets... Il y en aura pour tous les gourmands !

Date limite de commande :

Vous avez jusqu'au **14 novembre** pour passer votre commande et faire le plein de douceurs.

Les chocolats seront à récupérer les **9 et 12 décembre**, juste à temps pour préparer les fêtes de fin d'année !



Merci pour votre générosité et votre soutien !

Urbanisme

Vous prévoyez des travaux : attention...

Tous travaux dans une propriété (murs, façades, véranda, abri de jardin, piscine, clôture, démolition, panneaux solaires...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.
Tous les dossiers d'urbanisme doivent être déposés de façon dématérialisée sur le lien du guichet unique :

<https://portailprouba.grandreims.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Dans tous les cas, se renseigner en mairie.

Le Maire est tenu de faire dresser un procès-verbal lorsqu'il a connaissance d'une infraction à l'urbanisme (Avis du Conseil d'Etat n° 503737 du 02 octobre 2025).

Dans le village

Cours de mathématiques gratuits - Niveau Lycée

Ingénieur nouvellement retraité, passionné de mathématiques, habitant Les Mesneux propose : des sessions gratuites de renforcement ou de perfectionnement en mathématiques uniquement à des lycéens ou lycéennes du village.

Un entretien préalable sera nécessaire :
- pour comprendre la situation et la motivation de l'élève
- et pour définir ensemble le mode de fonctionnement.

Si vous souhaitez plus de renseignements contactez eric.maths@laposte.net ou tél. : 06.51.02.29.11

Evénements

Cérémonie du 11 novembre, le rendez-vous est fixé à 11h30 au monument (les enfants de l'école participeront à cette cérémonie).

Réunion d'information sur les élections municipales, le 15 novembre à 10 h

Repas des Aînés, le dimanche 16 novembre

Assemblée générale des adhérents de l'ASC, le vendredi 28 novembre à 18 h

Concert le 12 décembre à l'église du village

Noël des enfants le dimanche 14 décembre

Marché de Noël des enfants le jeudi 18 décembre

Les **chalets installés place de la mairie** seront ouverts de 16h30 à 19 h, les 12-13-14 et 19-20-21 décembre

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le **lundi 12 janvier 2026 à 19 h** à la salle des fêtes

État civil

Naissances :

Gaspard DOAN, le 2 juin 2025

Mattéo BURGARD, le 22 juillet 2025

Mariages :

Camille VANNIENWENHOVE et Cédric SERVELA, le 4 octobre 2025

Décès :

Marie-Christine TROMPETER née FRELIN, le 16 août 2025

Christian POLLONI, le 30 septembre 2025

Daniel Trompeter et ses enfants tiennent à remercier tous ceux qui, par leurs mots, leurs paroles, leurs chants, leurs fleurs, leurs courriers ou leur présence aux obsèques de Marie-Christine, ont exprimé leur sympathie.

La Mairie

2 place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

Réception du public :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi
de 13 h 15 à 17 h 30
Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00

Agence Postale :

2 place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 16 h à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Directeur de la publication :

Anny DESSOY

Ce bulletin est imprimé à
430 exemplaires
par Champagne-Repro
51 Cormontreuil

**Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.**

Adresse du site :

mairie-lesmesneux.fr

Adresses utiles :

asclesmesneux.fr

grandreims.fr